

RÉHABILITATION FORESTIÈRE

MISE EN SÉCURITÉ ET RÉAMÉNAGEMENT PAR REMBLAIS EN MATÉRIAUX INERTES

Dans le cadre de la sécurisation d'une parcelle forestière comportant une ancienne carrière de pierre calcaire datant du milieu du XIX^{ème} siècle, un réaménagement du site a été étudié en concertation avec le propriétaire des terrains, la commune d'Hénonville et la DDT de l'Oise. Un reboisement intégral des terrains réaménagés a été retenu afin de restituer la parcelle à sa vocation forestière d'origine. Les essences locales utilisées ont été les suivantes : Châtaigniers, Hêtres et Chênes (70 %) avec intégration dans le boisement de bouquets d'essences de plants de charmes et de merisiers (30 %).

Compte tenu de la présence d'une galerie de carrière souterraine présentant des risques d'affaissement sur le site mais abritant différentes populations de chiroptères (chauve-souris), le projet a intégré le confortement de celle-ci par la création d'un ouvrage de protection de l'entrée de la galerie souterraine. Cet aménagement permet le passage des chiroptères et laisse l'accès à la galerie pour le suivi écologique des colonies. Le respect d'un échancier de déroulement des travaux compatible avec la présence des chiroptères au sein de la Galerie a également été suivi en évitant les travaux pendant la période hivernale entre mi-novembre et mi-mars.

Par ailleurs, la commune d'Hénonville faisant partie du site classé des Buttes de Rosnes, un arrêté ministériel autorisant les travaux et validant les aménagements écologiques prévus en faveur de la préservation des chauves-souris a été délivré le 24 novembre 2009.



OPÉRATEUR AMÉNAGEUR: PICHETA

DATE DE LIVRAISON: 12/12/2012

MATÉRIAUX: REMBLAIS DE MATÉRIAUX INERTES

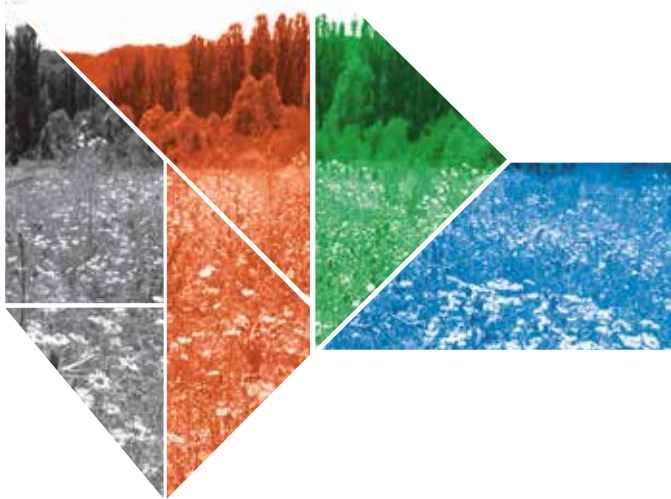
VOLUME EN M³: 50 000 M³ SUR 1,5 HECTARES

AUTORISATION: AUTORISATION PRÉFECTORALE DU 16/08/2010

POUR TOUTE DEMANDE, CONTACTEZ LE SERVICE INFORMATION DE L'UNED :
3, rue Alfred Roll - 75849 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 01 47 01 - Fax 01 46 22 59 74 - www.uned.fr - uned@unicem.fr



VALORISER & SÉCURISER
LES FLUX DE DÉCHETS DU BTP
au service de la collectivité et de l'environnement



MERLON PAYSAGÉ BOISÉ

CRÉATION D'UN MERLON PAYSAGÉ BOISÉ

En 2010, la société COLAS SA a acquis un ensemble de terrains d'environ 42 ha situés sur la commune de Montgé-en-Goële, en vue de permettre l'implantation de ses sociétés filiales de déconstruction (BRUNEL Démolition et GENIER DESFORGES). Ces terrains en friche, à vocation d'activités économiques liées au BTP étaient historiquement occupés dans les années 1980 et 1990 par une activité industrielle d'essais techniques d'engins de travaux publics (Case Poclair).

Afin d'assurer une meilleure insertion paysagère du site et d'aménager des surfaces d'exploitation pour de futures activités, le groupement des sociétés BRUNEL et PICHETA, filiales de COLAS Ile-de-France Normandie ont sollicité une autorisation ISDI pour la réalisation d'un merlon paysagé boisé en limite nord du site à l'aide de matériaux inertes.

Le merlon paysagé boisé dont les caractéristiques et formes topographiques ont été prescrites et validées par le paysagiste départemental a été progressivement constitué de 2012 à 2014 et reboisé fin 2014. Les essences locales choisies et validées par la DDT de Seine et Marne étaient les suivantes : Strate arbustive plantée en noisetiers/prunelliers ; Strate arborée plantée en frênes-merisiers et en chênes-hêtres. La partie sommitale du merlon paysagé a été en partie laissée en espaces prairiaux ouverts afin de conserver des habitats favorables aux enjeux entomologiques (insectes) du site.



OPÉRATEUR AMÉNAGEUR : PICHETA-BRUNEL
DATE DE LIVRAISON : 18/01/2014
MATÉRIAUX : REMBLAIS DE MATÉRIAUX INERTES
VOLUME EN M³ : 181 000 M³ SUR 4,4 HECTARES
AUTORISATION : AUTORISATION PRÉFECTORALE DU 18/01/2012

POUR TOUTE DEMANDE, CONTACTEZ LE SERVICE INFORMATION DE L'UNED :
3, rue Alfred Roll - 75849 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 01 47 01 - Fax 01 46 22 59 74 - www.uned.fr - uned@unicem.fr



VALORISER & SÉCURISER
LES FLUX DE DÉCHETS DU BTP
au service de la collectivité et de l'environnement



RÉHABILITATION FORESTIÈRE

RÉHABILITATION FORESTIÈRE D'UNE PARCELLE DU BOIS DE BELLOY

Suite à l'exploitation en 2007 de boisements d'une parcelle située au sein du bois de Belloy, de nombreux chablis (arbres renversés) sont apparus sur les terrains forestiers du fait d'une topographie en dépression accidentée et n'ont pas permis au boisement de se régénérer naturellement.

Sur ce constat, la société PICHETA a proposé aux propriétaires des terrains, en accord avec DDT du Val d'Oise, de réaménager les terrains à l'aide de matériaux inertes afin de créer une nouvelle topographie plus cohérente avec le paysage sud de Saint Martin du Tertre et de permettre un reboisement intégral de la parcelle.

Une première autorisation préfectorale au titre des ISDI fut délivrée à ce titre en 2009 et complétée en 2011 et 2012. Les terrains ont progressivement été réaménagés par phases et totalement reboisés en fin d'année 2014, en utilisant des essences boisées locales prescrites par le service forêt de la DDT du Val d'Oise, à savoir: Châtaigniers, Chênes, Fruitiers (Merisiers, Alisiers, Cormiers ainsi que des Bouleaux et Erables Champêtres au sein des secteurs plus humides en partie basse des terrains réaménagés.

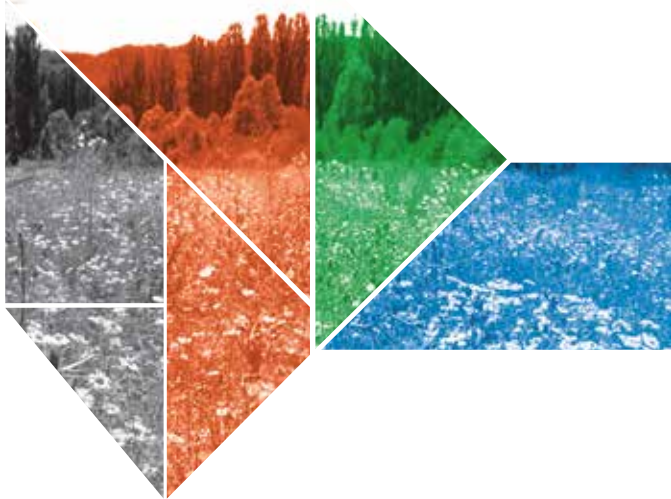


OPÉRATEUR AMÉNAGEUR: PICHETA
DATE DE LIVRAISON: 12/12/2014
MATÉRIAUX: REMBLAIS DE MATÉRIAUX INERTES
VOLUME EN M³: 300 000 M³ SUR 4,4 HECTARES
AUTORISATION: AUTORISATION PRÉFECTORALE DU 18/11/2012

POUR TOUTE DEMANDE, CONTACTEZ LE SERVICE INFORMATION DE L'UNED:
3, rue Alfred Roll - 75849 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 01 47 01 - Fax 01 46 22 59 74 - www.uned.fr - uned@unicem.fr



VALORISER & SÉCURISER
LES FLUX DE DÉCHETS DU BTP
au service de la collectivité et de l'environnement



MERLON PAYSAGÉ BOISÉ

CRÉATION D'UN MERLON PAYSAGÉ BOISÉ

En 2010, la société COLAS SA a acquis un ensemble de terrains d'environ 42 ha situés sur la commune de Montgé-en-Goële, en vue de permettre l'implantation de ses sociétés filiales de déconstruction (BRUNEL Démolition et GENIER DESFORGES). Ces terrains en friche, à vocation d'activités économiques liées au BTP étaient historiquement occupés dans les années 1980 et 1990 par une activité industrielle d'essais techniques d'engins de travaux publics (Case Poclain).

Afin d'assurer une meilleure insertion paysagère du site et d'aménager des surfaces d'exploitation pour de futures activités, le groupement des sociétés BRUNEL et PICHETA, filiales de COLAS Ile-de-France Normandie ont sollicité une autorisation ISDI pour la réalisation d'un merlon paysagé boisé en limite nord du site à l'aide de matériaux inertes.

Le merlon paysagé boisé dont les caractéristiques et formes topographiques ont été prescrites et validées par le paysagiste départemental a été progressivement constitué de 2012 à 2014 et reboisé fin 2014. Les essences locales choisies et validées par la DDT de Seine et Marne étaient les suivantes : Strate arbustive plantée en noisetiers/prunelliers ; Strate arborée plantée en frênes-merisiers et en chênes-hêtres. La partie sommitale du merlon paysagé a été en partie laissée en espaces prairiaux ouverts afin de conserver des habitats favorables aux enjeux entomologiques (insectes) du site.



OPÉRATEUR AMÉNAGEUR : PICHETA-BRUNEL
DATE DE LIVRAISON : 18/01/2014
MATÉRIAUX : REMBLAIS DE MATÉRIAUX INERTES
VOLUME EN M³ : 181 000 M³ SUR 4,4 HECTARES
AUTORISATION : AUTORISATION PRÉFECTORALE DU 18/01/2012

POUR TOUTE DEMANDE, CONTACTEZ LE SERVICE INFORMATION DE L'UNED :
3, rue Alfred Roll - 75849 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 01 47 01 - Fax 01 46 22 59 74 - www.uned.fr - uned@unicem.fr



VALORISER & SÉCURISER
LES FLUX DE DÉCHETS DU BTP
au service de la collectivité et de l'environnement